



PLAN D'ACTION RÉGIONAL

« PRÉVENTION DES NUISANCES SONORES »

CARSAT MIDI-PYRÉNÉES

Colloque B.V.T. Nancy - INRS - 9.10.11 avril 2019



POURQUOI MENER UNE ACTION SUR LA PRÉVENTION DES NUISANCES SONORES ?

1. Constat :

Près de 70 % des Français dérangés par le bruit sur leur lieu de travail.
18% des salariés exposés à des bruits supérieurs à 85 dBA (Sumer 2010)

2. Sinistralité : surdité professionnelle (tableau MP 42)

3^{ème} cause de maladie professionnelle en France (TMS et affections liées à l'amiante)
1000 reconnaissances annuelles depuis 30 ans
100 millions d'euros par an
Taux d'IPP d'environ 25%

3. Argumentaire :

Des mesures de prévention éprouvées des plus simples (silencieux d'échappement, etc.) à de plus complexes (traitement acoustique de locaux, encoffrement de machines, etc.).

4. Finalité :

Supprimer si possible et réduire au plus bas techniquement possible (respect des Valeurs Limites) l'exposition aux nuisances sonores des salariés des établissements ciblés





NOTRE PLAN D'ACTION RÉGIONAL SUR LA PRÉVENTION DES NUISANCES SONORES

1. Objectif :

L'entreprise met en œuvre un plan d'action avec au moins une action de prévention des nuisances sonores.

2. Une action en plusieurs axes selon la stratégie et le ciblage :

Axe Assurantiel : cible -> entreprises avec surdité professionnelle ou AT lié au bruit reconnu
Questionnaire en ligne, diagnostic, Demande d'un plan d'action, offre de service

Axe de la Conformité technique : cibles -> entreprises avec une exposition avérée au bruit
Intervention du Centre de Mesures Physiques et suivi attentionné du plan d'action

Axe « Travailler ensemble » avec nos partenaires :

Démultiplier l'action vers les TPE -> Les Services de Santé

Axe Actions collectives sectorielles, par cible (Forum, ...)

3. Bilan :

360 entreprises

80% des entreprises ciblées

-> au moins **une** action de prévention du bruit (57% hors EPI et consignes)

70% de salariés exposés au bruit dont la situation s'est améliorée



EXEMPLES DE SOLUTIONS DE RÉDUCTION DU BRUIT

Réduire le bruit à la source :

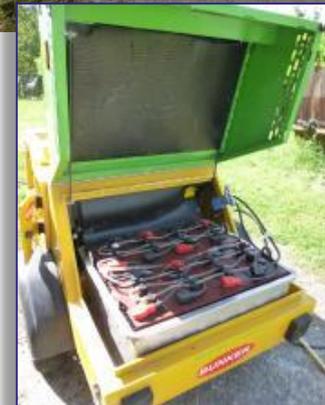
Investir dans des équipements de travail moins bruyants

Exemples : compresseurs insonorisés, ...

Equipements de travail motorisation thermique -> électrique

Equipements de travail autonomes sur batteries

Outil de
dégonflage de
pneumatique
silencieux





EXEMPLES DE SOLUTIONS DE RÉDUCTION DU BRUIT

Traitement acoustique de locaux industriels

Entreprise de Toulouse (31) - 50 salariés
Fabrication de circuits imprimés
600 m² d'extension de locaux (2200 m²)
Murs et plafonds traités avec matériaux absorbants,
Gain de 10 dB Extension / ancien atelier



Encoffrement d'équipements de travail (pompe à vide)

Entreprise du Tarn-et-Garonne(82) - 21 salariés
Sous-traitance aéronautique
Atelier traitement thermique
Pompes à vide des fours
85 dB(A) -> 70 dB(A)





EXEMPLES DE SOLUTIONS DE RÉDUCTION DU BRUIT

Agir en réception : Cabines insonorisées pour les opérateurs

Entreprise de l'Ariège (09) – Scierie - 20 salariés - Conducteurs de ligne de scie





LES SERVICES DE SANTE : DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS !

1. GROUPE D'ÉCHANGES REGIONAL SUR LES NUISANCES PHYSIQUES :

Lancé en 2013, dans le cadre du PRST

Divers partenaires : Services de santé, MSA, DIRECCTE, OPPBTP

Volonté de travailler ensemble -> Idée d'une action commune sur le bruit



2. LE PROJET :

Réduction de l'exposition des salariés aux **bruits liés aux échappements d'air comprimé**

Secteurs : commerce du pneu, réparation automobile, menuiserie, transport,... TPE/PME < 20 salariés

10 services de santé impliqués dont **7** actions dans leur CPOM - Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

3. BILAN – QUELQUES DONNEES

160 entreprises

61% des entreprises : au moins 1 action de prévention du bruit (22% : hors EPI et consignes)

38% des salariés exposés dont la situation s'est améliorée

Sensibilisation accrue des agents des services de santé,

Montée en compétences techniques, plus à l'aise dans leurs interventions

Des actions qui se poursuivent



UN SPECTACLE MUSICAL : UNE AUTRE FAÇON DE SENSIBILISER LES JEUNES

1. CONCEPT :

Une animation-concert de 50 mn, dans une salle de spectacle

Animée par un groupe musical (KKC ORCHESTRA)

Alternance de :

- Histoire des musiques amplifiées (Rock, reggae, rap, electro,...)
- Leurs évolutions technologiques (Amplification des sons, puissance, saturation, etc.)
- Des séquences pédagogiques (L'anatomie de l'oreille – Le son, le bruit, la propagation – Les pathologies de l'oreille – Les solutions de prévention)



2. CIBLE : les futurs salariés de lycées professionnels, CFA, BTS, CAP

3. PARTENAIRES : Rectorat Académie de Toulouse, fédération Octopus

4. EN QUELQUES CHIFFRES :

7 représentations

560 étudiants et leurs professeurs





AFS « NUISANCES SONORES + » : UNE INCITATION FINANCIERE AU SERVICE DE NOTRE ACTION RÉGIONALE

1. DISPOSITIF DE L'AFS : AIDE FINANCIERE SIMPLIFIEE :

Réservé aux très petites et petites entreprises (de 1 à 49 salariés)
Déploiement de masse de solutions de prévention éprouvées.
Financement selon critères prédéfinis, maximum 25 k€



Tous secteurs d'activités du régime général
Co - construite avec nos partenaires des services de santé

2.SOLUTIONS FINANCEES :

Acquisition de matériels : compresseurs insonorisés, silencieux d'échappement, ...
Acquisition d'équipements de travail neufs en remplacement de matériel bruyant (**80** dossiers)
Réalisation de travaux d'insonorisation : encoffrement de machines bruyantes, traitement acoustique des parois...(**30** dossiers)

3.BILAN :

130 entreprises bénéficiaires
640 k€ de solutions financées pour un investissement de **2100 k€** (Taux : 30%)

Dans les TPE et PME , un outil de plus pour inciter l'employeur à agir



PERSPECTIVES : POURSUIVRE LA DYNAMIQUE !

1. Un Nouveau Plan d'Action Régional sur la période 2019-2022

2. Cible : 300 entreprises

3. Deux nouveaux axes d'actions prioritaires :

Mise en œuvre du **Traitement acoustique des locaux** lors de projets de conception, réaménagement, extension avec sensibilisation des acteurs : MOA/MOE...

-> Arrêté du 30 août 1990

Cible : **Les Jeunes**, les futurs salariés

-> Former les professeurs de filières professionnelles

-> Mettre en œuvre des projets pédagogiques

-> Spectacle Work & Lobe

4. Une nouvelle incitation financière :

Un dispositif d'Aide Financière Simplifié « AFS SILENCE + »

5. Toujours la même ambition :

faire un maximum de bruit dans la circonscription

pour sensibiliser sur ce risque, mobiliser acteurs et partenaires,

pour faire progresser la prévention du bruit dans les entreprises.



Colloque B.V.T. Nancy - INRS - 9.10.11 avril 2019

DES QUESTIONS

MERCI DE VOTRE ATTENTION

